

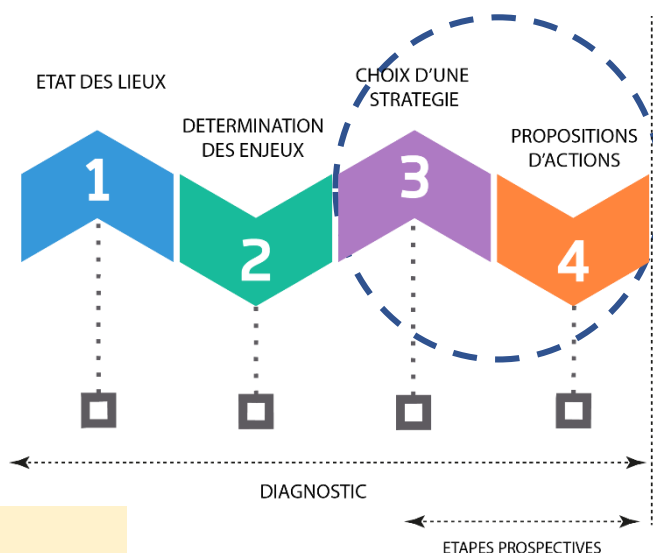
Mana : la Ville guyanaise patrimoniale, ouverte et solidaire

Projet de territoire – Phase 2

Juillet 2019

« Le futur de Mana s'organise sur une base stable, pérenne et durable. Le Plan Local d'Urbanisme régleme l'utilisation des sols, c'est un outil réglementaire, ce n'est pas suffisant. Je veux agir sur le social, l'économie, la culture et dessiner une ambition commune »
 Alberic BENTH, Maire de Mana - Novembre 2018

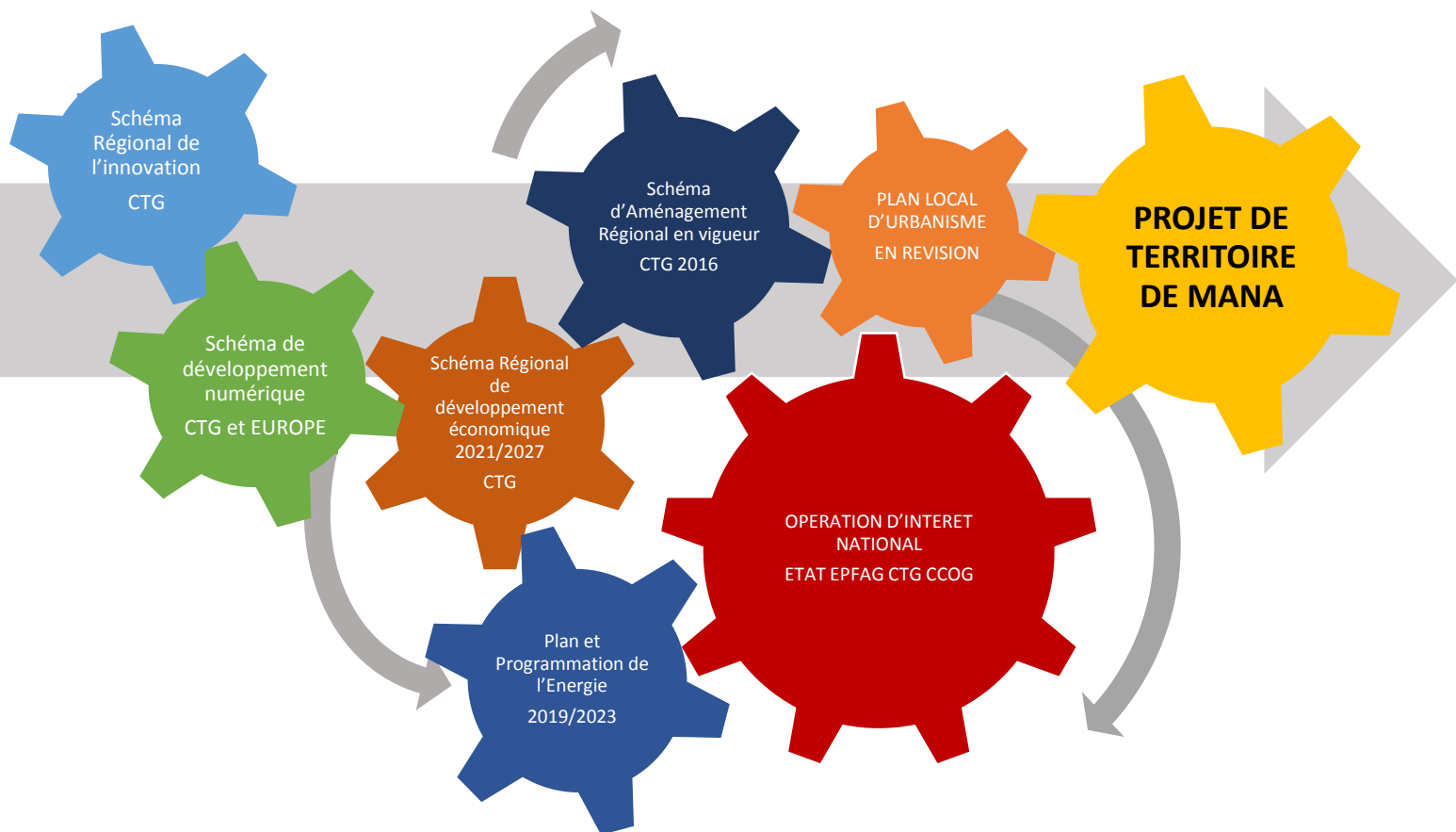
LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE MANA



Une construction collective



UNE DEMARCHE QUI S'INSCRIT DANS UN CADRE REGIONAL DYNAMIQUE



UN PROJET LIE AUX REALITES DE LA COMMUNE DE MANA

ATOUTS

- NATURE ET PAYSAGE
- AGRICULTURE
- CULTURE ET PATRIMOINE HISTORIQUE
- LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

FAIBLESSES

- SERVICES
- COMMERCES
- TRANSPORTS ET MOBILITES
- SPORTS ET LOISIRS
- ETABLISSEMENTS DE FORMATION

SUJETS PRIORITAIRES

- ECONOMIE et EMPLOIS
- TOURISME
- EDUCATION
- LOGEMENT
- FORMATION

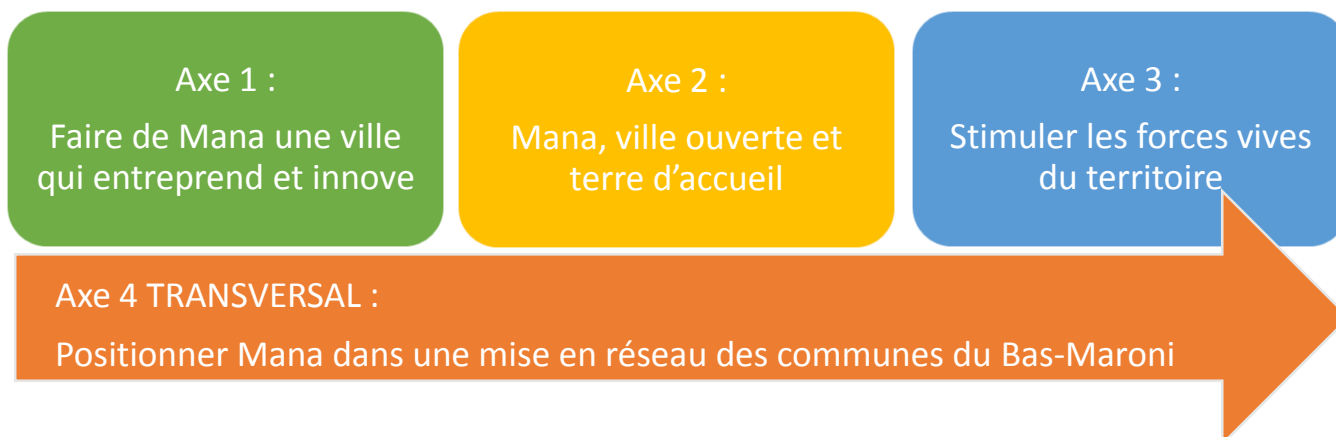


LE PROJET DE TERRITOIRE

- 4 axes stratégiques
- 15 orientations générales
- 29 objectifs thématiques

Un plan d'actions autour de **35** mesures

LES 4 AXES STRATEGIQUES DU PROJET DE TERRITOIRE



AXE 1	AXE 2	AXE 3
<p>Les atouts naturels, paysagers, historiques et patrimoniaux apportent à Mana une dimension nouvelle, et placent au cœur de son Projet de territoire la thématique de la valorisation de ses richesses pour en faire autant d'éléments attractifs et créateurs de richesses humaines et économiques.</p> <p>Innover avec tous les porteurs de projets, en utilisant tous les espaces de savoirs, et espaces économiques pour enclencher une nouvelle dynamique économique aux portes de l'Ouest Guyanais, constitue la pierre angulaire du projet territorial.</p>	<p>La commune de Mana, depuis sa création il y a 200 ans, a toujours été un territoire d'accueil, ouvert aux migrations.</p> <p>Son tissu économique n'est actuellement pas suffisant pour répondre à tous les besoins. Il est insuffisant et fragile. Il doit être consolidé pour que la création d'emplois soit réelle et pérenne afin de lutter efficacement contre la précarité des ménages et les inégalités sociales. Il convient également de développer un niveau de services et de commerces adapté au contexte démographique en forte progression : Mana comptera plus de 15 000 habitants dans moins de 10 ans.</p> <p>La qualité de vie jugée plutôt positive apparaît comme un maillon important pour fonder l'attractivité de la commune. Commune rurale dans un bassin de vie en forte évolution démographique, commune à dominante résidentielle et disposant d'atouts naturels et paysagers, ce Projet de territoire s'inscrit dans une forte ambition de développement social et urbain.</p>	<p>Mana, comme de nombreuses communes de Guyane, doit faire face à une évolution démographique importante, à de grandes difficultés sociales et des mutations urbaines qu'elle seule ne peut maîtriser.</p> <p>Ainsi, mobiliser les richesses naturelles, et les savoir-faire locaux peuvent constituer une opportunité de développement social, écologique et économique.</p> <p>De même, la valorisation du potentiel touristique et artistique par une mise en réseau des communes de Mana, Awala-Yalimapo et Saint-Laurent du Maroni permettra de renforcer la cohésion sociale et territoriale.</p>
<p>AXE 4</p> <p>Cet axe transversal complète les 3 axes ci-dessus. Il permet d'impulser une image forte à travers une action publique innovante qui dépasse le cadre communal et d'envisager le futur dans une continuité territoriale et une vision d'ensemble, respectueuse de l'histoire des migrations et de la richesse humaine. Mana veut inscrire son évolution sociale et urbaine en donnant à son territoire, porte d'entrée du Bas Maroni, tous les ingrédients de l'audace et de la réussite.</p> <p>Mana doit inventer un évènementiel pour fêter ses 200 ans en 2028, une action-phare autour d'un large mouvement culturel qui rassemblera toutes les forces vives et posera les bases de sa nouvelle attractivité.</p>		

AXE 1	Orientations	Objectifs
<p>Mana un territoire qui entreprend et qui innove</p>	<p>1-1 Développer les projets autour des énergies renouvelables</p> <p>1-2 Développer l'économie : tous secteurs d'activités</p> <p>1-3 Valoriser le patrimoine bâti et naturel comme révélateur de l'identité Mananaise et facteur de richesse économique</p> <p>1-4 Développer le lien social et la vie associative</p> <p>1-5 Favoriser les mobilités : moyens de transport, tarification, incitation à la mise en place de transports collectifs</p> <p>1-6 Développer une offre complète de formation en lien avec les spécificités territoriales de Mana</p>	<p>1-1-1 Créer les conditions pour favoriser l'innovation, structurer des micros filières : filière bois énergie, activités liées à la nature, pharmacopée.</p> <p>1-1-2 Répondre aux besoins énergétiques de la population.</p> <p>1-2-1 Augmenter le taux d'emplois sur la commune en diversifiant les secteurs d'activités et promouvoir les emplois verts.</p> <p>1-3-1 Agir pour l'environnement en mettant en place des actions éducatives en lien avec l'environnement.</p> <p>1-4-1 Inciter la population à s'investir dans la commune.</p> <p>1-5-1 Développer les mobilités douces.</p> <p>1-5-2 Mettre en place un plan communal Transport courte distance (écoles, sports et loisirs, marché, ...).</p> <p>1-5-3 Inciter à la mise en place de transports collectifs à destination Cayenne et Saint-Laurent.</p> <p>1-6-1 Créer un pôle éducatif d'excellence en matière de formation (environnement, sports, recherche) avec hébergement.</p>

Actions : innovantes et partenariales

- Favoriser la production des énergies renouvelables : solaire, éolien, biomasse.
- Renforcer les espaces d'activités économiques, reconvertir les friches industrielles.
- Accompagner les artisans et les artistes : mettre en place un centre d'art contemporain au Carma en lien avec les « Chercheurs d'Art ».
- Mettre en place des actions éducatives intergénérationnelles : constructions de carbets en lien avec les différentes pratiques communautaires.
- Créer une « Maison de conseils et d'accueil » dédiée aux conseils et accompagnement des agriculteurs pour leurs démarches administratives (notaires, transmission, installation, statuts, ...), également lieu de résidence des jeunes élèves/stagiaires en agriculture.
- Créer une Maison des Services Publics (MSP).
- Développer des « espaces de vie sociale » pour mobiliser les associations.
- Créer des espaces de « co-working », pépinières d'entreprises.
- Créer un point-relais pour assurer la présence d'assistantes maternelles.
- Identifier les ressources naturelles valorisables : awara, palmier-bache et les savoir-faire ancestraux.
- Identifier les sites remarquables porteurs d'innovation économique tels que les polders rizicoles ou les secteurs de canne à sucre pour la production de biomasse, ou d'innovation sociale.
- Créer des itinéraires voies piétonnes et cyclables entre lieux d'habitation, écoles.
- Mettre en place un Transport à la demande, pour les courtes distances.
- Implanter un centre de formation autour des métiers des sciences de l'environnement et des arts avec internat/hébergement.



AXE 2	Orientations	Objectifs
<p style="text-align: center;">Mana, ville ouverte et terre d'accueil</p> <p><i>Travailler et vivre à Mana</i></p> <p><i>Mettre en place une véritable politique publique pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Lutter contre les inégalités sociales et territoriales, -Garantir l'accès aux services publics, -Développer les actions de prévention, -Améliorer les conditions de vie, valoriser l'histoire et la mémoire des pôles de vie, -Agir pour l'intégration sociale et économique et contre les discriminations. 	<p>2-1 Renforcer le tissu économique et impulser l'emploi</p> <p>2-2 Promouvoir la solidarité et la cohésion sociale</p> <p>2-3 Gérer et optimiser le foncier pour des installations et constructions pérennes et de qualité</p> <p>2-4 Faire du bourg un véritable centre urbain doté de tous les services publics</p>	<p>2-1-1 Construire une vision permettant de planifier et d'organiser le territoire sur la base d'un schéma prospectif des espaces économiques.</p> <p>2-1-2 Impulser une dynamique économique en facilitant la mise en réseau des acteurs économiques dans la recherche de locaux.</p> <p>2-2-1 Mieux coordonner les services petite enfance/jeunesse pour assurer une qualité du service et égalité d'accès aux services.</p> <p>2-3-1 Articuler la production de logements avec des opérateurs publics.</p> <p>2-3-2 Éradiquer l'habitat insalubre et faire un bilan évaluatif des actions mises en place et des résultats obtenus tous les 2 ans.</p> <p>2-4-1 Établir un schéma directeur d'aménagement pour le « Centre-bourg » et poursuivre la procédure d'AVAP.</p> <p>2-4-2 Engager la commune dans un démarche « Opération Cœur de Ville » reconquête d'une vie commerciale et de services.</p> <p>2-4-3 Mettre aux normes et rendre efficaces les réseaux publics.</p> <p>2-4-4 Requalifier les espaces publics.</p>

Actions : innovantes et partenariales

- Mettre en place une opération « Cœur de ville » pour le centre-bourg en vue de sa revitalisation.
- Formaliser et pérenniser le partenariat avec l'EPFAG, la DEAL, la commune, en vue de la régularisation foncière des occupants sans titre de propriété.
- Rendre efficace la démarche confiée à l'EPFAG sur les recherches hypothécaires concernant les propriétés vacantes, insalubres du centre-bourg.
- Étudier les conditions pour « construire autrement » : mieux adapté aux modes de vie et à l'emploi de matériaux locaux, en facilitant l'auto-construction.
- Mettre en place un réseau des producteurs de produits locaux et trouver un lieu de vente, conforter le marché hebdomadaire en centre-bourg.



AXE 3	Orientations	Objectifs
<p>Stimuler les forces du territoire</p>	<p>3-1 Mettre en valeur les richesses naturelles au service d'une nouvelle économie pour le territoire, identifier les compétences et révéler les talents dans les domaines culturels et touristiques.</p> <p>3-2 Accompagner les mutations et installations agricoles visant l'exemplarité durable.</p> <p>3-3 Conforter le réseau d'artisanat local en mobilisant très largement les acteurs autour de projets culturels</p> <p>3-4 Encourager toutes les forces économiques en impulsant une dynamique facilitant la mise en réseaux des acteurs économiques dans la recherche de locaux à Mana.</p>	<p>3-1-1 Créer une véritable offre culturelle et touristique.</p> <p>3-1-2 Professionnaliser l'accueil touristique et développer une offre en hébergements saisonniers.</p> <p>3-2-1 Placer l'agriculture au cœur de la dynamique communale en créant du lien entre tous, autour d'une agriculture respectueuse de l'environnement (agriculture biologique).</p> <p>3-2-2 Valoriser localement les productions en accompagnant les agriculteurs sur les étapes de transformation et de commercialisation (action : soutien aux circuits courts).</p> <p>3-2-3 Développer l'offre de formation agricole et créer une offre d'hébergements pour les jeunes en formation.</p> <p>3-3-1 et 3-4-1 Accompagner tous les porteurs projets individuels, en société, ou associatifs pour stimuler l'action locale.</p>

Actions : innovantes et partenariales

Niveau 1 :

- Recenser tous les sites naturels potentiels pour mettre en place une économie touristique durable.
- Localiser le foncier dédié au tourisme et lié aux pratiques des habitants.
- Engager des opérations pour la création et l'aménagement de lieux de vie et de rencontres pour favoriser le lien social.

Niveau 2 :

- Mobiliser tous les acteurs autour du monde agricole : inventer « Les rencontres de l'agriculture durable », en lien avec le Forum Agricole Régional.
- Mettre en place et pérenniser les partenariats autour de la mise en valeur culturelle du patrimoine pour enrayer les situations de patrimoine en péril (*Site de l'ancienne maternité dans le centre-bourg, site de l'ancienne léproserie à l'Acarouany*).
- Stimuler les actions touristiques pour un tourisme de courte saison.
- Réaliser un « Plan Bleu » rassemblant toutes les actions autour de la mise en valeur de l'eau sur la commune (fleuve, rivières, criques).



AXE 4	Orientations	Objectifs
<p>Positionner Mana dans une mise en réseau des communes du Bas Maroni : image, ambition, partage</p> <p>AXE TRANSVERSAL</p>	<p>4-1 Créer un évènement-phare autour des 200 ans de Mana en 2028.</p>	<p>4-1-1 Mettre en œuvre le Projet culturel de la commune.</p>
	<p>4-2 Construire et porter une image commune rassemblant toutes les populations qui ont fait l'histoire de Mana</p> <p>4-3 Agir à l'échelle intercommunale pour un tourisme culturel interterritorial et intercommunal autour des labels et des arts, en prenant appui sur les réseaux d'artistes et d'artisans d'art.</p>	<p>4-2-1 Promouvoir l'offre culturelle de la commune et favoriser l'accès à une culture de proximité avec des lieux dédiés.</p> <p>4-3-1 Créer une identité culturelle sur le Bas Maroni portée par la CCOG avec la mise en place de dispositifs mutualisés (Fondation Clément, ...) et en lien avec le Surinam.</p> <p>4-3-2 Projet de labellisation Pays d'Art et d'Histoire pour Mana.</p> <p>4-3-3 Aider à la labellisation du Carma en Centre d'Art Contemporain.</p>

Actions : innovantes et partenariales

Niveau 1 : Élaborer une stratégie de développement culturel

- Labellisation et évènements majeurs : *Mana 2028, Label Pays d'Art et d'Histoire, Classement patrimonial de l'Acarouany Évènementiels autour des pratiques artistiques (Route De l'Art) et culturelles « Nuit du conte »*
- Mise en place de circuits autour du patrimoine restauré ou en voie de restauration.
- Mise en réseau : Saint-Laurent-du-Maroni, Awala-Yalimapo, Mana avec la création d'une « Semaine de l'Art ».
- Faire vivre la « route de l'Art » avec la mise en place d'un Plan de Développement Économique des Artisans (approvisionnement en matériau et commercialisation des savoir-faire).
- Promouvoir la création d'une résidence d'artistes (en lien avec Nuit du conte, ...).
- Création d'un C.I.A.P. (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).
- Création de lieux de culte à l'image de la diversité sociale, culturelle, et culturelle de Mana.

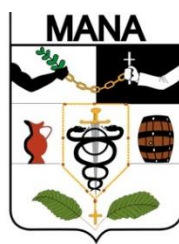
Niveau 2 : Communiquer sur les projets

- Améliorer la communication CCOG/Communes pour les projets culturels portés par les communes et relayés par l'intercommunalité.
- Valoriser le Projet de territoire auprès des partenaires et de la population : faire du Projet de territoire une boîte à outils d'actions et d'initiatives, sensibiliser les habitants, et faire vivre la dynamique avec une rencontre annuelle « P.D.T. » (Projet De Territoire).
- Mettre en place « une conférence annuelle des communes patrimoniales » dans l'Ouest guyanais pour conduire une politique culturelle globale et intercommunale.





Commune de Mana



GUYANE

Maitrise d'ouvrage : Ville de Mana
Mandataire : CEFUAM

